



REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

PUBLIE LE :- 4 AVR. 2024

OBJET :

Budget Primitif 2024 - Budget Principal Ville

Nombre de conseillers :

En exercice : 29

Votants : 26

N° 2024.04.05

L'an deux mille vingt-quatre, le deux avril, le Conseil Municipal de la commune de Livron-sur-Drôme, dûment convoqué le 26 mars 2024, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Francis FAYARD, Maire.
Monsieur Sébastien AMBLARD est désigné secrétaire de séance

PRÉSENTS : Francis FAYARD, Nathalie MANTONNIER, Philippe CHAVE, Evelyne BERNARD, Jean-François FAURE, Evelyne BILBOT, Sébastien AMBLARD, Annick BAROTEAUX, Georges CASANOVA, Marie-Christine GEAY, Thierry JAVELAS, Duilio NOVARO, Elisabeth LUQUES, Laurent MANTONNIER, Nathalie SORIA, Sébastien CHEYNEL, Emmanuel DELPONT, Thierry SANCHEZ, Alain COURTHIAL, Matthieu NIVOT, José MUNOZ ALVAREZ

REPRÉSENTÉS : Christian CHABERT (Pouvoir à N. MANTONNIER), Christiane LAMBERT (pouvoir à E. BERNARD), Dan VILLIOT (pouvoir à M. NIVOT), Fabien PLANET (pouvoir à T. SANCHEZ), Francine DAMBRINE (pouvoir E. DELPONT),

ABSENTS : Anne-Lise VIALLON, Nicolas COLOMB, Emmanuelle GIELLY (excusée)

Madame Evelyne BERNARD, Adjointe déléguée aux Finances et aux Ressources Humaines, présente le projet du Budget principal pour l'exercice 2024, pour les montants totaux suivants :

Envoyé en préfecture le 04/04/2024

Reçu en préfecture le 04/04/2024

Publié le 4 AVR. 2024



ID : 026-212601652-20240402-DELIB20240405-DE

Budget Principal 2024					
Section de fonctionnement					
Dépenses			Recettes		
Chapitres	Désignation	Montant 2024	Chapitres	Désignation	Montant 2024
011	Charges à caractère général	3 000 000,00 €	013	Atténuation de charges dont remboursement des IU + CET + vacation pompiers	5 000,00 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	5 983 085,00 €	70	Produits des services, du domaine et ventes dont : - Vente repas de la cantine = 290 500 € - Frais de garde peri/ALSH = 200 000 € - Mise à disposition de personnel aux budgets annexes = 186 000 €	793 100,14 €
014	Atténuations de produits dont Fonds de péréquation intercommunal (FPIC)	60 000,00 €	73	Impôts et taxes dont : - AC = 795 115 € - DSC = 128 652 €	923 767,00 €
65	Autres charges de gestion courante dont - Contribution au SDIS = 221 629 € - Subventions au CCAS = 345 074,85 € - Subventions aux associations = 175 000 € - Indemnités aux élus = 114 000 € - Autres contributions dont SIEA = 149 875 €	1 142 580,65 €	731	Impôts et taxes dont : - TA/ TFB et TFNB = 5 567 628 (source état 1259 com) - Taxe additionnelle aux droits de mutation = 250 000 € - Taxe consommation finale électricité = 221 124 €	6 070 252,00 €
66111	Charges financières = intérêts des emprunts	150 000,00 €	74	Dotations, subventions et participations dont : - DSR = 720 034 € - DGF = 490 820 € - Compensation exonération TF = 124 643 € (1259 com) - Dotation nationale de péréquation = 99 791 € - CAF = 118 483 € (Centre social) + 132 000 € (Education) - Petites villes de demain (7473) = 23700 €	1 811 949,00 €
66112	ICNE = 31 039,76 €	-5 366,75 €	75	Autres produits de gestion courante= loyers et récupération de charges	172 450,00 €
67	Charges spécifiques (annulation de titres)	5 000,00 €	76	Produits financiers	1 740,00 €
			77	Produits spécifiques dont mandats annulés sur exercices antérieurs	200,00 €
			78	Reprise sur provisions (semi budgétaires)	500,00 €
Dépenses réelles		10 335 298,90 €	Recettes réelles		9 778 958,14 €
002	Résultat de fonctionnement	0,00 €	002	Résultat de fonctionnement	1 721 075,91 €
023	Virement à la section d'investissement= Autofinancement des investissements	920 934,75 €	042	Opération d'ordre entre sections	11 148,26 €
040	Opération d'ordre entre sections = dotation aux amortissements	254 948,88 €	7761	Différence sur réalisations	0,00 €
Dépenses d'ordre		1 175 883,41 €	Recettes d'ordre		1 732 224,17 €
Total des dépenses de fonctionnement		11 511 182,31 €	Total des recettes de fonctionnement		11 511 182,31 €

Section d'Investissement					
Dépenses			Recettes		
Chapitres	Désignation	Montant 2024	Chapitres	Désignation	Montant 2024
020	Dépenses imprévues	0,00 €	024	Produit de cessions	0,00 €
1641	Remboursement emprunt	595 089,92 €	10	Dotations, fonds divers et réserves dont - FCTVA = 95 000 € - Taxe d'aménagement = 140 000 €	235 000,00 €
16441	Remboursement emprunt assorti d'une option de tirage de ligne de trésorerie	91 959,99 €	1088	Excédent de fonctionnement capitalisé	273 435,52 €
168751	Remboursement emprunts au GFP de rattachement	35 000,00 €	13	Subventions d'investissement dont - RAR = 316 580,03	316 580,03 €
16449	Opération afférente à l'option de tirage de ligne de trésorerie	884 469,99 €	13	Subventions d'investissement	314 360,00 €
20	Immobilisations incorporelles = frais d'étude, logiciel et licences	150 885,00 €	1641	Emprunt prévisionnel	728 795,02 €
204	Subventions d'équipement versées	306 200,00 €	1641	Emprunt prévisionnel déviation	263 000,00 €
21	Immobilisations corporelles= Acquisition de biens mobiliers et immobiliers	1 638 639,26 €	16449	Opération afférente à l'option de tirage de ligne de trésorerie	884 469,99 €
23	Immobilisations en cours=Travaux	327 127,46 €	204	Subventions d'équipement versées	0,00 €
27	Autres immobilisations financières	1 500,00 €	27	Autres immobilisations financières dont - Remboursement emprunt CCVD = 7 039,32 €	7 039,32 €
45	Opération pour compte de tiers report 2023 (Péri Vigne = 2134 € + TAG Brézème 109 393,66 €)	111 527,86 €	45	Opération pour compte de tiers dont - Péri Vigne = 26 038 €	26 038,00 €
Dépenses réelles		4 122 399,48 €	Recettes réelles		3 028 897,98 €
001	Résultat d'investissement déficit	71 033,65 €	001	Résultat d'investissement Excédent	0,00 €
			021	Virement de la section de fonctionnement=Autofinancement des investissements	920 934,76 €
040	Opérations d'ordre entre sections (amortissement)	11 148,26 €	040	Opérations d'ordre entre sections= Amortissement des biens	254 948,66 €
041	Opérations patrimoniales dont 2000 € report 2023	4 000,00 €	041	Opérations patrimoniales	4 000,00 €
Dépenses d'ordre		86 181,91 €	Recettes d'ordre		1 179 883,41 €
Total des dépenses d'investissement		4 208 581,39 €	Total des recettes d'investissement		4 208 581,39 €

Vu la présentation opérée en Commission des finances en date du 22 mars 2024,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, avec 19 Pour et 7 Abstentions :

- **DÉCIDE** que le vote du budget soit effectué "par chapitre", c'est-à-dire que les dépenses et recettes soient autorisées jusqu'à concurrence du montant voté dans le chapitre concerné, et par opération pour la section d'investissement ;
- **APPROUVE** le Budget Primitif 2024 du Budget principal.

Envoyé en préfecture le 04/04/2024

Reçu en préfecture le 04/04/2024

Publié le - 4 AVR. 2024

S²LO

ID : 026-212601652-20240402-DELIB20240405-DE

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,

Francis FAYARD




Le secrétaire de séance,

Sébastien AMBLARD



Acte exécutoire en vertu de sa transmission en Préfecture le - 4 AVR. 2024